

## LE CHANGEMENT DE SENS DES LEXEMES EN DIACHRONIE

UDC 811.133.1'373.614

Ivana Miljković

Université de Niš, Faculté de philosophie, Département de langue et littérature françaises,  
Niš, Serbie

**Résumé.** *Dans le cadre d'une analyse diachronique nous nous proposons d'étudier, du point de vue de la sémantique, les lexèmes français qui ont subi des changements de sens. L'objectif de nos recherches est de mettre en évidence les différents types d'évolutions du sens, tant pour les substantifs que pour les adjectifs et les verbes. Parfois le sens d'origine est perdu, parfois il continue de coexister avec un sens nouveau, parfois il a perdu son caractère polysémique, etc. Et les raisons de ces évolutions de sens sont variables, depuis un simple changement d'usage jusqu'à une évolution de vision sociétale. En nous basant sur un corpus incluant les lexèmes « panier », « compter/conter », « voler », « vilain », ou encore « calcul » nous allons nous attacher à caractériser les différents types d'évolution et leurs raisons historiques. Nous évoquerons toutes les relations sémantiques en diachronie, en insistant particulièrement sur le changement de sens, la polysémie et l'homonymie.*

**Mots clés :** *changements sémantiques ; diachronie ; polysémie ; homonymie*

### 1. INTRODUCTION

Nous nous proposons d'analyser quelques lexèmes de la langue française qui ont subi un changement sémantique dans la diachronie. À cette fin, nous allons présenter les notions de base qui nous permettront d'établir une liaison entre les lexèmes examinés au travers du temps.

L'étymologie est une discipline linguistique qui s'occupe des origines des mots. Vu que la langue française est une langue romane, la plupart des mots français tirent ses origines du latin vulgaire. Nous allons commencer par une brève présentation du latin classique et du latin vulgaire ainsi que de la synchronie, jusqu'à expliquer les doublets français.

---

Submitted July 1, 2019; Accepted September 10, 2019

**Corresponding author:** Ivana Miljković

University of Niš, Faculty of Philosophy

E-mail: [ivana.miljkovic@filfak.ni.ac.rs](mailto:ivana.miljkovic@filfak.ni.ac.rs)

Le latin classique, parlé par les gens cultivés, est une langue de la littérature, de la loi, du Sénat. D'un autre côté, le latin vulgaire, comme son nom l'indique – « *vulgus* » veut dire « peuple » – est la langue parlée par les couches sociales moins éduquées, qui, dans la période de la romanisation de la Gaule ont été les premières à arriver sur le sol gaulois et qui ont influencé la langue des Gaulois.

Comme le titre l'indique, les changements dont nous voulons discuter se sont déroulés à travers le temps, ce qui veut dire que le processus qui nous intéresse ne s'est fait ni à une époque précise, ni à une période de courte durée. Autrement dit, nous proposons un voyage à travers le temps, c'est-à-dire en diachronie.

Si aujourd'hui on parle couramment des différentes disciplines de la linguistique qui la mettent en connexion avec les sciences cognitives, ce qui sous-entend la synchronie, la notion de synchronie elle-même a dû attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour prendre une place légitime dans la science du langage.

La langue en tant que phénomène attribué exclusivement aux humains a suscité l'intérêt dès l'antiquité et dure jusqu'à nos jours. Cependant, il a fallu attendre Saussure pour voir distinguer les notions de synchronie et de diachronie dans la science du langage. Avant lui, les linguistes du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment comparatistes et néogrammairiens, avaient tendance à expliquer tout ce qui concernait la linguistique en termes de diachronie. « C'est à Saussure qu'il revient d'avoir exposé la nécessité méthodologique et théorique de distinguer les deux perspectives, et justifié l'autonomie d'une approche synchronique de la langue à l'égard de la diachronie. Dans la première partie de son *Cours de linguistique générale* (1916, rééd. 1995), il introduit la différence entre la linguistique synchronique (ou « linguistique statique ») et la linguistique diachronique (ou « linguistique évolutive ») au titre des principes généraux fondant la possibilité même d'une étude scientifique de la langue : pour lui, il s'agit de « deux routes absolument divergentes » (Fuchs, n.d.).

Depuis, la linguistique a adopté ces « deux routes absolument divergentes » et l'on distingue bien l'axe synchronique de l'axe diachronique.

Lorsqu'on parle du changement sémantique des lexèmes en diachronie, il convient de répondre aussi à la question qui touche les doublets. Autrement dit, il faut répondre à la question concernant la différence entre les mots « écouter » et « ausculter » ; « chose » et « cause » ; « grimoire » et « grammaire ». Évidemment, il s'agit de doublets.

Un doublet est, comme l'explique M. Popović dans son livre *Istorija francuskog jezika*, une paire de mots de forme et de sens différents mais proches, tirant leurs origines du même étymon latin. Cependant, un de ces deux mots est mot hérité, il a passé tous les changements langagiers de l'évolution historique, alors que l'autre mot est emprunté au latin ultérieurement, et adapté à la langue française. (Popović 2014, 377)

Pour bien comprendre l'importance des doublets, il faut garder cette idée de leur apparition dans le français qui ne s'est pas passée à la même époque.

## 2. PRESENTATION DU CORPUS

Nous avons travaillé sur un corpus limité de lexèmes appartenant à différentes catégories lexicales, pour examiner leur sens d'aujourd'hui en partant de leur sens primaire. Dans ce cadre, nous avons retenu les lexèmes suivants : « panier », « compter/conter », « voler », « vilain » et « calcul ». D'après la méthode descriptive nous avons choisi les exemples mentionnés pour étudier les liaisons suivantes : synonymie en latin ; ancienne

polysémie qui est aujourd'hui perçue comme de l'homonymie ; changement complet de sens en diachronie.

Si aujourd'hui on considère que les mots « panier » et « corbeille » relèvent de la synonymie<sup>1</sup>, la plupart des dictionnaires présentent le verbe « voler » comme un verbe ayant des homonymes. Cependant, nous pensons qu'il est possible d'établir une liaison polysémique entre ses deux sens, notamment en nous rappelant les différents cas de l'ancienne polysémie dont la liaison logique est oubliée dans la langue contemporaine. En effet, nous sommes d'accord avec Bernard Pottier, qui, pour définir l'homonymie, part de la polysémie. Il la définit comme une sous-forme de la polysémie : « L'homonymie est un cas de polysémie dont on ne voit pas la motivation (cette vision peut nettement varier selon la formation linguistique des intéressés) ». Ainsi donne-t-il des exemples de mots comme « régime », « voler » ou « bouchon », pour constater « à nouveau un continuum, aussi nécessaire à considérer en synchronie qu'en diachronie ». (Pottier 1992, 43)

Si nous approuvons cette idée, nous voudrions cependant la moduler en disant que l'homonymie est un cas d'ancienne polysémie, puisque c'est le seul moment où la motivation a pu être perdue. C'est justement des cas de l'ancienne polysémie que nous voulons examiner dans cet article.

Nous étudierons aussi le cas du mot « vilain » qui a complètement changé de sens au fil du temps, en donnant une explication du cheminement de l'usage du mot qui a conduit à cette évolution.

Revenons à notre corpus mentionné ci-dessus, en répétant encore une fois qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive.

### 3. ANALYSE DU CORPUS

#### 3.1. Panier

D'après Le Nouveau Petit Robert, le mot « panier » dérive du mot latin *panarium* signifiant corbeille à pain (Robert 2008, 1791). Le dictionnaire Olivetti traduit le mot *panarium* par « panier, petite corbeille pour le pain » (Olivetti, n.d, page *dictionnaire-latin-francais.php?parola=panarium*). Il donne une traduction similaire pour l'anglais : *panarium* veut dire en anglais « breadbasket ». Le dictionnaire Larousse explique le mot « corbeille » de la manière suivante : « bas latin *corbicula*, du latin classique *corbis*, panier » ce qui veut dire « Panier sans anse ou n'ayant que de petites anses sur les côtés : corbeille [...], à pain. » (Larousse, n.d, page *corbeille*). On est donc aussi lié à l'idée du pain. Pour autant, chez le boulanger, il y a des corbeilles contenant les baguettes de pain. D'un autre côté, dans un magasin, nous allons prendre un panier – qui est de nos jours presque toujours en plastique – pour y déposer nos articles avant d'aller à la caisse. Maintenant, nous vérifions le mot « panier » toujours dans Larousse : « panier, n.m (latin *panarium*, corbeille à pain) », ce qui veut dire « Ustensile avec anse ou poignées, en osier, en jonc, en plastique, etc., servant à contenir, à transporter diverses choses : Panier à provisions. » (Larousse, n.d, page *panier*).

<sup>1</sup> Nous nous sommes exprimée sur la synonymie dans notre article *Analyse comparative de quelques cas d'homonymie et de polysémie en français et en serbe*, publié dans NAUKA I SAVREMENI UNIVERZITET 7 et ne voulant pas nous répéter, nous soulignons juste que, d'après nous, la synonymie totale n'existe pas.

Du coup, on se retrouve dans une situation embarrassante : le boulanger range son pain dans une corbeille, généralement en osier et non pas dans un panier, dont l'étymologie vient directement du mot « pain ». Où s'est-on perdu ?

Le dictionnaire Larousse nous donne un exemple significatif concernant le mot « corbeille » : « Ce panier garni d'objets, ou son contenu : Offrir une corbeille de fruits ». Il s'agit donc d'un objet ou de son contenu, ce qui représente l'exemple type pour la forme métonymique « contenant pour contenu ». Encore une preuve qui nous renvoie directement à la sémantique : la métonymie, comme la métaphore, se comprend grâce à la polysémie... Si la polysémie peut résoudre la question du contenant et du contenu, cela ne nous remet point sur notre chemin de départ : pourquoi aujourd'hui on met le pain dans la corbeille – d'où l'expression « corbeille à pain » – et non plus dans le panier. Néanmoins, aujourd'hui encore, il y a des Français qui emploient le mot « panière » en pensant à la boîte à pain.

Le mot « corbeille » vient du latin : *corbis*, diminutif : *corbicula* et veut dire « (petit) panier, (petite) corbeille ». Dans l'Oxford Latin Dictionary on trouve que le mot *corbis* vient du latin classique et qui, comme synonyme, a le mot *panarium* qui vient du latin vulgaire (Oxford 1968, 444). L'origine du mot français « panier » nous renvoie au mot « pain » (*panis* en latin), qui est entré en français, comme la plupart des mots, du latin vulgaire.

Il ne faut pas non plus oublier l'étymologie du mot « copain », qui littéralement veut dire « celui avec qui on partage le pain », mais qui, de nos jours, a complètement changé de sens et désigne un ami de classe, voire « le petit ami ».

Aujourd'hui, si nous cherchons les synonymes du mot « corbeille » nous trouvons « panier » ; et inversement, nous trouvons « corbeille » comme synonyme de « panier » (Larousse, n.d.).

Pour conclure, nous pouvons constater que les mots *panarium* et *corbis* étaient synonymes déjà en latin, dont le premier venu en français du latin vulgaire a donné en français le mot « panier » tandis que le second venu du latin classique a donné le mot « corbeille ».

### 3.2. Compter/Conter

Nous avons déjà mentionné les doublets. Les verbes que nous examinons dans cet exemple sont les verbes « compter » et « conter » qui tirent leurs origines du même étymon latin et forment un doublet. Cependant, nombreux sont les Français qui n'établissent aucune liaison entre ces deux verbes.

Dans le dictionnaire Larousse, nous trouvons pour la forme transitive du verbe la formulation suivante : « compter » : « a) Déterminer le nombre des éléments d'un ensemble en faisant correspondre à chacun d'entre eux, et successivement, chacun des nombres de la série des entiers naturels ; dénombrer : Compter les élèves de la classe ; b) Déterminer le nombre, la quantité de choses, de personnes en procédant à un calcul : N'oubliez pas de compter vos heures pour pouvoir vous faire payer. »

Il y a aussi d'autres définitions de l'usage du mot, parmi lesquelles : « c) Attribuer telle valeur à quelqu'un, quelque chose : Vous pouvez compter Pierre pour trois personnes, il mange comme trois ; d) Comporter tel nombre de choses, de personnes, en être constitué, l'avoir, le comprendre : Collection qui compte deux mille gravures ; e) Prendre quelque chose en considération, en tenir compte : Et je ne compte pas la fatigue, les heures d'angoisse. »

Toujours selon le dictionnaire Larousse, nous trouvons le même verbe dans des expressions suivantes : a) « Compter les points, les coups » : ne pas intervenir dans une lutte

et enregistrer les avantages successifs des deux adversaires. b) Compter quelque chose, quelqu'un pour rien : ne lui accorder aucune valeur, aucune importance ». (Larousse, n.d.)

Étymologiquement, le verbe « compter » vient du latin *computare*. Non seulement le lien est évident, mais ce mot latin est entré dans d'autres langues pour désigner tout ce qui est en relation avec le fait de compter, faire du calcul, etc. comme en anglais « computer » que de nombreux serbophones utilisent avec des changements phonétiques, en disant « kompjuter », bien que le mot exact soit « računar », dont l'étymologie vient du verbe « računati » qui veut dire « compter, faire du calcul ».

D'un autre côté, pour le verbe « conter » nous trouvons dans le Larousse : « Rapporter un fait en énumérant ses diverses circonstances, en faire le récit ; narrer : Conter une histoire. » et des expressions telles que : « S'en laisser conter : se laisser abuser, se laisser séduire. » (Larousse, n.d.)

Le dictionnaire CNRTL explique ce verbe ainsi : « Faire le récit détaillé d'un fait : Ma chère sœur, tu comprends bien que je ne t'ai rien pu dire devant Eugénie mais j'avais tout mon voyage à te conter. Balzac, *Correspondance*, 1833, p. 389. » (CNRTL, n.d., page *conter*).

Dans ce même dictionnaire on trouve comme synonyme le verbe « raconter » qui est de nos jours davantage utilisé.

Quant à l'étymologie du verbe « conter », on s'aperçoit qu'il vient du même verbe latin : *computare*.

Historiquement, et cela se passe au moyen-âge, les trouvères et les troubadours amusaient la noblesse en leur déclamant les œuvres littéraires de l'époque, en narrant, en comptant, en énumérant les événements de l'œuvre en question.

La graphie a évolué de « compter » à « conter » entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, après une période de coexistence des deux graphies. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales donne l'explication suivante : « Début xi<sup>e</sup>s. forme prov. *comptar* « relater [en énumérant des faits, des événements] » (*Passion*, éd. D'Arco Silvio Avalle, 447) ; 1125-30 *conter* (*Paraphrase du Cantique des Cantiques*, vers 10 ds *Altfranzösisches Übungsbuch*, éd. W. Foerster et E. Koschwitz, p. 163) » (CNRTL, n.d.). En revanche, Montaigne écrit « conter » : « ... en conter de belles, (Montaigne, *Essais*, livre 2, chap. 12, éd. A. Thibaudet, p. 626) ». (CNRTL, n.d.)

Pour finir les explications étymologiques CNRTL dit : « Empr. au lat. class. *computare* (*compter*\*), attesté en lat. médiév. au sens de « narrer » [...], le développement sém. s'étant fait à partir de « compter, énumérer ».

En partant du même étymon en latin, on est arrivé en français contemporain à un doublet de mots homonymes utilisés de façon très différente.

### 3.3. Voler

Le verbe « voler » est venu en français du latin « *volare* » et déjà en latin a les deux sens que les dictionnaires français mentionnent, à savoir : a) « Se soutenir et se mouvoir, se déplacer dans l'air : Les oiseaux volent. » et b) « Prendre, s'approprier quelque chose qui est le bien d'autrui par la ruse ou par la force : On lui a volé son portefeuille. » (Larousse, n.d.).

Dans le cadre des animaux, il est intéressant de mentionner l'histoire liée à la fauconnerie : « Voler s'emploie comme verbe transitif en termes de Fauconnerie et signifie : Poursuivre en volant ; il se dit de certains oiseaux de proie qui sont dressés à chasser, à poursuivre d'autres oiseaux ou quelque autre sorte de gibier. *Le faucon, l'autour*,

*le lanier apprennent facilement à voler d'autres oiseaux. Cet oiseau vole la pie, vole le héron, vole la perdrix.* » (CNRTL, n.d.). Il est légitime de se poser la question : est-ce que le faucon se déplace avec ses ailes pour s'emparer de la proie ? Autrement dit, est-ce que le faucon vole pour voler le gibier, afin de s'en emparer et de l'amener à son maître ? Si c'est le cas, nous pouvons établir la liaison suivante : le faucon se déplace dans l'air à l'aide de ses ailes pour poursuivre un autre oiseau, qui se déplace aussi grâce à des ailes, pour s'emparer de lui. Donc, il vole pour attraper en volant un autre oiseau et de s'emparer de lui. Il vole pour voler. Ceci nous donne l'impression que, à cette époque, c'est-à-dire au moyen âge, le verbe « voler » était polysémique, ce qui s'est perdu dans la diachronie et qu'aujourd'hui on parle de deux verbes « voler » en tant qu'homonymes.

Lorsqu'on parle des oiseaux à notre époque, il est habituel de considérer la pie comme un oiseau voleur : « Être voleur comme une pie, avoir l'habitude, le goût du vol. » (Larousse, n.d.), ce qui montre bien qu'aujourd'hui ce verbe est associé à deux homonymes.

Il est plus facile de s'apercevoir de la polysémie du verbe « voler », que l'on retrouve en serbe, si nous ajoutons quelques phrases en serbe : a) Nestao mi je mobilni (Mon portable a disparu). b) Moj mobilni je « dobio krila » (Des ailes ont poussé à mon portable). c) Neko mi je ukrao mobilni (Quelqu'un m'a volé mon portable). La phrase b) pourrait se traduire aussi comme « Mon portable s'est envolé », mais dans ce cas, on s'éloigne du verbe « voler » et on passe au verbe « (s') envoler » et par conséquent on ferme la question de la polysémie et de l'homonymie du verbe « voler », bien qu'en restant dans le même champ sémantique.

Pour conclure, nous pensons que le verbe « voler » représente un cas de l'ancienne polysémie, perdue dans la diachronie depuis l'époque médiévale et que, dans le français contemporain, ce verbe est considéré comme ayant des formes homonymes.

Il resterait intéressant de prolonger nos recherches par une étude des sens multiples du verbe latin « *volare* » sur le plan de la polysémie et/ou de l'homonymie.

### 3.4. Vilain

Comme Marc Soriano le remarque bien dans son article « Proverbes » dans *Encyclopædia Universalis* « Les proverbes sont omniprésents dans la littérature du Moyen Âge. Au-delà de ce constat, une analyse plus précise révèle qu'ils reflètent les rapports de forces, les tensions et les conflits de la société féodale. » Dans ce cadre il cite le proverbe « *Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra* » et l'explique de la manière suivante : « soyez aimable avec un homme malhonnête et il vous fera du mal, faites-lui du mal et il sera aimable. »<sup>2</sup>(Soriano,n.d.)

Le mot que nous voulons examiner est « vilain », notamment pour voir son évolution de sens à travers le temps.

Dans le dictionnaire Larousse, nous pouvons trouver la définition du mot en question, mais aussi son étymologie : « vilain, e, adj. » est défini de la manière suivante : « 1. Qui est assez laid, désagréable à voir, qui déplaît : Il a de vilaines mains. 2. Qui est moralement laid, malhonnête ou indécent : Avoir de vilaines pensées. 3. Se dit d'un mal, d'une plaie qui laisse présager quelque chose de plus grave : Une vilaine blessure, etc. » (Larousse, n.d.).

<sup>2</sup> Nous discutons cette citation dans un article que nous avons écrit sur la parémiologie : *Une approche comparative de la parémiologie serbe et française*, publié dans FACTA UNIVERSITATIS Series: Linguistics and Literature, 2017.

En revanche, le substantif « vilain », n.m. est expliqué ainsi : « bas latin *villanus*, paysan, du latin classique *villa*, ferme ». En tant que n.m. « vilain » est défini par : « dans le système féodal, personne du peuple, roturier (par opposition au noble) ; villageois, paysan (par opposition au bourgeois) ; paysan libre par opposition au serf. », avec un exemple qui l'illustre bien : « Riche vilain vaut mieux que pauvre gentilhomme. (Mathurin Régnier, *Satires*, XIII) » (Larousse, n.d.). Notons cependant que ceci ne précise pas la signification du substantif « vilain » dans le français contemporain.

Nous avons trouvé davantage d'informations dans le dictionnaire CNRTL, d'après lequel aujourd'hui, « vilain » en tant qu'adjectif et substantif, réfère à quelque chose ou quelqu'un qui est méprisable, malhonnête, une « femme de mœurs légères ; prostituée. *Mais il y a dans ta vie une femme qui te tient d'une façon ou d'une autre (...), c'est quelque vilaine femme des vieux quartiers et tu as peur d'elle ?* (Pagnol, *Marius*, 1931, II, 6, p. 139) » (CNRTL, n.d.).

Si l'on s'adresse aux enfants, « vilain » est considéré comme antonyme de « obéissant » et synonyme de « méchant ».

Comme l'explique M. Soriano, au moyen-âge « vilain » représente « un homme malhonnête ». Mais nous insistons sur le sens de « paysan ». Donc, le premier changement significatif de sens est arrivé entre le latin et le français médiéval. Au Moyen Âge, « vilain » veut dire « paysan ». Comme les paysans à l'époque féodale, bien que libres – à la différence des serfs – travaillaient beaucoup, notamment dans les champs, ce qui se reflétait sur leur apparence, qui différait de l'apparence des nobles ; les nobles les trouvaient laids.

À notre avis, le lexème « vilain » a évolué en plusieurs étapes, et nous distinguons trois phases. D'abord, en bas latin, *villanus* signifie « paysan », qui vient du latin classique *villa*, « ferme ». Ensuite, ce terme est employé dans son sens d'origine en français médiéval. Cependant, à la même époque, ce lexème est doté d'un autre sens, avec une connotation négative, celui de « laid ». Alors ce mot s'emploie avec les deux sens différents, qui coexistent. Finalement, à l'heure actuelle, le sens « paysan » s'est perdu. Le seul sens qu'on connaisse aujourd'hui correspond à « laid », « répugnant », « méchant », « méprisable », « malhonnête », etc. Il est à noter que ce lexème est actuellement employé comme adjectif, son emploi nominal étant très rare. En faisant nos recherches, nous avons trouvé un seul exemple du « vilain » employé comme substantif chez Queneau : « Vous voyez il ne s'est rien passé d'extraordinaire. – Quel vieux vilain, dit Pierrette. – Il a été très correct en fin de compte, dit Ginette » (Queneau 1944, 127).

À l'époque actuelle, l'étymologie est complètement oubliée et le changement de sens en diachronie est évident à tel point que « Le vilain petit canard » a un long parcours pour devenir un beau signe.

Pour conclure, nous pouvons dire que, à la différence de notre premier exemple, qui décrit une synonymie existant déjà à l'époque romaine, et de notre deuxième exemple dans lequel nous discutons de l'ancienne polysémie, cet exemple illustre le changement complet de sens d'un lexème en diachronie.

### 3.5. Calcul

Le mot « calcul » vient du mot latin *calculus* qui signifie « petit caillou », que l'on utilisait pour voter, pour jouer aux dames ou aux échecs, mais avant tout pour compter le bétail, les amphores, etc. ou encore faire des additions ou soustractions en les positionnant sur des abaques, ou tables à calculer (Gaffiot 1934, 243).

Ce nom a conduit en français à plusieurs significations du mot « calcul ». En médecine, il désigne une petite pierre située dans le corps, en particulier dans le rein, la vessie ou la vésicule biliaire. En mathématique, physique ou encore informatique, il évoque d'abord un procédé, mécanique ou intellectuel, permettant d'élaborer des nombres à partir d'autres nombres, et par extension des objets abstraits, non nécessairement numériques, à partir d'autres. Les deux mots « calcul » que nous venons de décrire sont aujourd'hui perçus comme des homonymes en français. On utilise aussi ce mot pour parler du cheminement intellectuel pernicieux d'une personne qui fait des raisonnements malhonnêtes dans le but d'en tirer un intérêt. Mais là, on est plutôt dans un lien polysémique avec la notion de calcul en mathématique.

On peut faire un parallèle avec le serbe, où lorsqu'on parle de la maladie rénale, on dit « kamen u bubregu ». Nous soulignons la signification du mot « kamen » qui veut dire littéralement « pierre », mais vu que cela se trouve dans un organe du corps humain, il est évident que « la pierre » en question ne peut pas être bien grosse. Et si l'on parle de mathématique, en serbe aussi on peut trouver des dérivations du mot « calcul » telles que : kalkulator (aujourd'hui remplacé par « digitron »). Par ailleurs, en serbe comme en français, on peut qualifier une personne calculatrice pour dire qu'elle élabore des raisonnements pernicieux dans l'objectif d'en tirer un intérêt. Le terme correspondant en serbe est « proračunata osoba ».

Comme on peut le voir, le « petit caillou » latin a donné naissance au calcul rénal, qui est comme lui un petit objet concret mais avec un sens spécifique, et à un processus mental, abstrait, de calcul mathématique aussi bien que psychologique. Cela relève de deux évolutions de sens de natures différentes. La première est une spécialisation : on est passé d'un objet de petite pierre au sens général à un objet limité au domaine médical. La seconde évolution s'est produite sur le plan conceptuel : on est passé d'un objet physique à un objet abstrait, qui dépasse largement ce que l'on peut énumérer et même représenter par des nombres. De fait, on est arrivé en français à une relation d'homonymie.

#### 4. CONCLUSION

À travers l'analyse de quelques lexèmes choisis, nous avons examiné différents types de changements de sens en diachronie. À cette fin nous avons expliqué l'étymologie des lexèmes en question, et nous avons étudié pour chacun la nature du changement de sens qu'il a subi en diachronie.

Ainsi sommes-nous arrivés aux conclusions suivantes :

- certains mots, qui sont perçus comme des synonymes dans le français contemporain l'étaient déjà en latin. C'est le cas du lexème « panier ».
- des doublets homophones ont perdu la liaison historique dans le français d'aujourd'hui, malgré le fait que ces lexèmes étaient polysémiques dans le français médiéval. C'est le cas de notre deuxième exemple « compter/conter ».
- aujourd'hui perçus comme présentant des homonymes, certains mots ont été polysémiques en français médiéval, ce que nous avons voulu illustrer avec l'exemple du verbe « voler ».
- ayant subi un changement sémantique plus profond, certains lexèmes ont complètement changé de sens, comme le mot « vilain » qui désignait autrefois « paysan », tandis qu'aujourd'hui on le trouve, généralement dans la forme adjectivale, avec toujours une connotation fort négative.

- finalement, partant de l'étymologie du mot « calcul » nous avons montré que la même origine pouvait dériver pour donner à la fois des mots concrets et abstraits, et de sens très éloignés, en l'occurrence « calcul rénal » et « calcul mathématique ».

La variété des évolutions de sens en diachronie est importante. Notre étude ne visait pas l'exhaustivité. D'autres types d'évolution pourraient certainement être répertoriés.

**Note :** *Cet article est rédigé dans le cadre du projet scientifique Les langues, les littératures et les cultures romanes et slaves en contact et en divergence, N° 81/1-17-8-01, approuvé par la Faculté de Philosophie de l'Université de Niš et soutenu par l'Agence universitaire de la Francophonie.*

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales). n.d. Dictionnaire internet, consulté en mai 2019. <https://www.cnrtl.fr/definition>
- FUCHS, Catherine. n.d. *Diachronie et synchronie*, dans Encyclopædia Universalis consulté en mai 2019. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/diachronie-et-synchronie-linguistique>
- GAFFIOT, Felix. *Dictionnaire Latin Français*. Paris, Hachette, 1934..
- LAROUSSE. n.d. Dictionnaire internet, consulté en mai 2019. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
- LLF. n.d. Dictionnaire internet, consulté en mai 2019. <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire>
- OLIVETTI. n.d. Dictionnaire internet, consulté en mai 2019. <https://www.grand-dictionnaire-latin.com>
- Oxford Latin Dictionary*. Oxford, Clarendon Press, 1968.
- POPOVIĆ, Mihailo. *Istorija francuskog jezika*. Beograd, Jasen, 2014.
- POTTIER, Bernard. *Sémantique générale*. Presses Universitaires de France, 1992.
- QUENEAU, Raymond. *Loin Rueil*. Paris, Gallimard, 1944.
- ROBERT. *Le Petit Robert nouvelle édition*. Paris, 2008.
- SORIANO, Marc. n.d. *Proverbes*, dans Encyclopædia Universalis consulté en mai 2019. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/proverbes/>

## IZMENA ZNAČENJA LEKSEMA U DIJAHRONIJI

*U okviru dijahronijske analize predlažemo proučavanje francuskih leksema koje su sa semantičke tačke gledišta pretrpele izmene različite prirode. Cilj našeg istraživanja je sagledavanje različitih tipova značenjske evolucije koje su pretrpele neke imenice, pridevi i glagoli. U pojedinim slučajevima prvobitno značenje je izgubljeno, u nekim drugim slučajevima koegzistiraju prvobitno i izmenjeno značenje, dok se u pojedinim slučajevima izgubla značenjska veza. Razlozi evolucije značenja su različiti i kreću se od upotrebne izmene određenog leksema, do potpune izmene značenja uzrokovanog društvenom i vremenskom evolucijom. Kao korpus, izabrali smo lekseme panier, compter/conter, voler, vilain, calcul na kojima ćemo ispitati različite tipove evolucije nastale usled istorijskih razloga. Spomenućemo sve semantičke pojmove u dijahroniji, naročito insistirajući na izmeni semantičkog značenja, polisemiji i homonimiji.*

Ključne reči: *semantičke promene; dijahronija; polisemija; homonimija*